

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITES 2025 – 1^{er} trimestre 2026



L'Espace citoyen de Bièvre Isère – 2025 – 2026

SOMMAIRE

Page 3 : Mot de la Présidente

Page 4 : A quoi sert le Conseil de développement ?

Pages 5 – 6 : Evolution du conseil de développement de Bièvre Isère et quelques chiffres

Page 7 : Les travaux et réalisations du conseil de développement en 2025 et début 2026

Pages 8 – 17 : Saisine 1- La Trajectoire 2030

Pages 18 – 27 : Saisine 2- Le tourisme en Bièvre Isère

Pages 28 – 30 : saisine 3 - Le SCOT à l'horizon 2050

Pages 31 : Les perspectives pour l'année 2026

Pages 32 : Conclusion



EDITO DE LA PRESIDENTE

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance le deuxième rapport d'activités du mandat 2020 - 2026.

Le Conseil de Développement est un lieu de dialogues et d'échanges. Nos travaux ont pour but d'alimenter la réflexion des élus, d'apporter un autre regard et d'enrichir les projets.

Nos réflexions ont été constructives et les membres présents aux séances ont été actifs et impliqués dans nos débats.

Nous nous sommes réunis en séances de travail et en séances plénières sur des sujets importants, tel que la trajectoire 2030 avec la rationalisation des bâtiments administratifs. Nous connaissons tous l'importance d'une gestion optimisée des ressources humaines et matérielles pouvant engendrer des économies substantielles. C'est un vaste sujet qui devra être affiné.

Au cours de l'année 2025, les membres ont découvert et pris connaissance de la situation actuelle du tourisme sur notre territoire qui demande à être développé, le territoire de Bièvre Isère étant riche de ses paysages variés, de son patrimoine historique et culturel, ainsi que de ses festivals et nombreuses activités de plein air. Les débats qui ont eu cours ont été parfois animés avec quelques tensions mais a séduit l'ensemble des membres présents.

Pour le début de l'année 2026, nos réflexions ont porté sur le schéma de cohérence territoriale (SCoT). Sur ce dossier, une petite douzaine de membres ont été présents tout au long des débats.

Je remercie les membres qui ont participé bénévolement avec régularité aux travaux de notre Conseil de Développement pour enrichir le dialogue et contribuer à rendre notre territoire plus solidaire et dynamique.

Monique CHEVALLIER

A quoi sert le Conseil de développement ?

L'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'un Conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, ce qui est le cas de Bièvre Isère.

Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative qui conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine.

Le Conseil de développement contribue à l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation des projets des élus du territoire. Il émet un avis sur les documents de prospective et de planification.

La composition du Conseil de développement a été déterminée par délibération de Bièvre Isère Communauté. La parité était respectée en septembre 2023. Les Conseillers communautaires ne peuvent pas être membre du Conseil de développement dont tous les membres sont bénévoles.

Le Conseil de développement établit un rapport d'activité annuel qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

ECOUTER

Le Conseil de développement réunit 35 citoyens bénévoles (en 2023).

DEBATTRE

Ils croisent leurs points de vue, dans un dialogue libre et sans enjeux de pouvoir pour construire des avis de manière collective.

PROPOSER

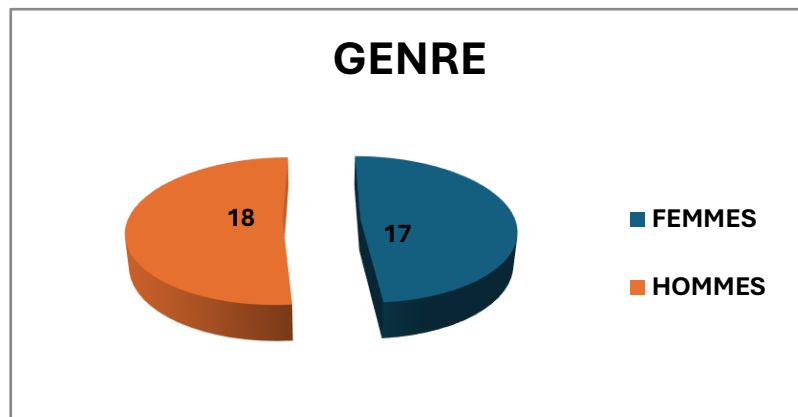
Ensemble, ils apportent une expertise citoyenne aux politiques locales. Ils partagent des idées sur des sujets qui les préoccupent et imaginent des solutions pour promouvoir la qualité de vie des habitants.

EVOLUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE BIEVRE ISERE ET QUELQUES CHIFFRES

Le 1^{er} Conseil de développement a été installé le 20 septembre 2023 en présence du Président de Bièvre Isère, à la suite de la loi du 27 décembre 2019 **relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**, rendant obligatoire la création d'un CODEV aux collectivités de plus de 50 000 habitants.

La décision de créer un Conseil de Développement sur Bièvre Isère a été prise par délibération du conseil communautaire en date du 24 avril 2023.

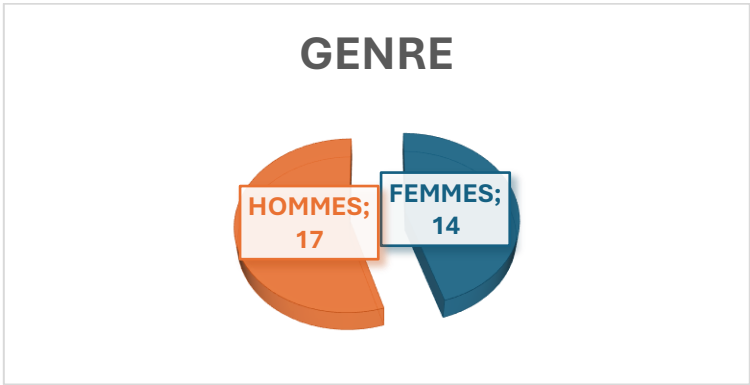
Après un appel à candidature au cours de l'été 2023, 35 membres ont été installés au sein du 1^{er} CODEV le 20 septembre 2023. Le CODEV était paritaire.



En 2024 – 2025, nous avons eu quelques démissions pour diverses raisons (déménagements, raisons personnelles...)

Septembre 2023	Décembre 2024	Décembre 2025
35 membres	32 membres	31 membres

PARITE en 2025 ???

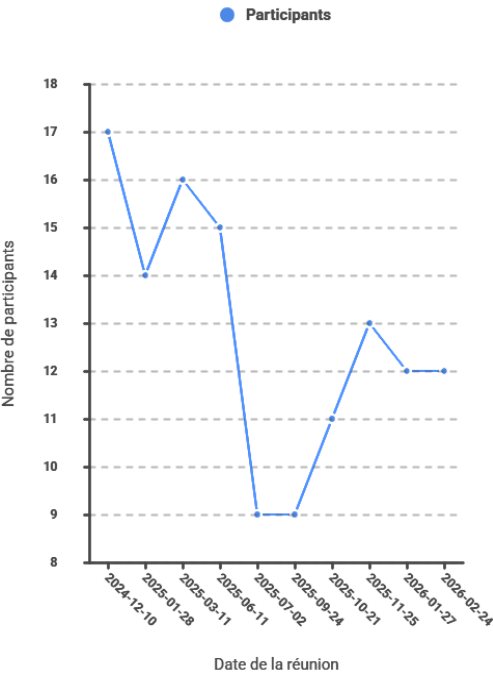


3 femmes ont démissionné en 2024 – 2025.
 1 homme a démissionné en 2025.

Présence des membres :

Présence aux réunions du CODEV (décembre 2024 – février 2026)

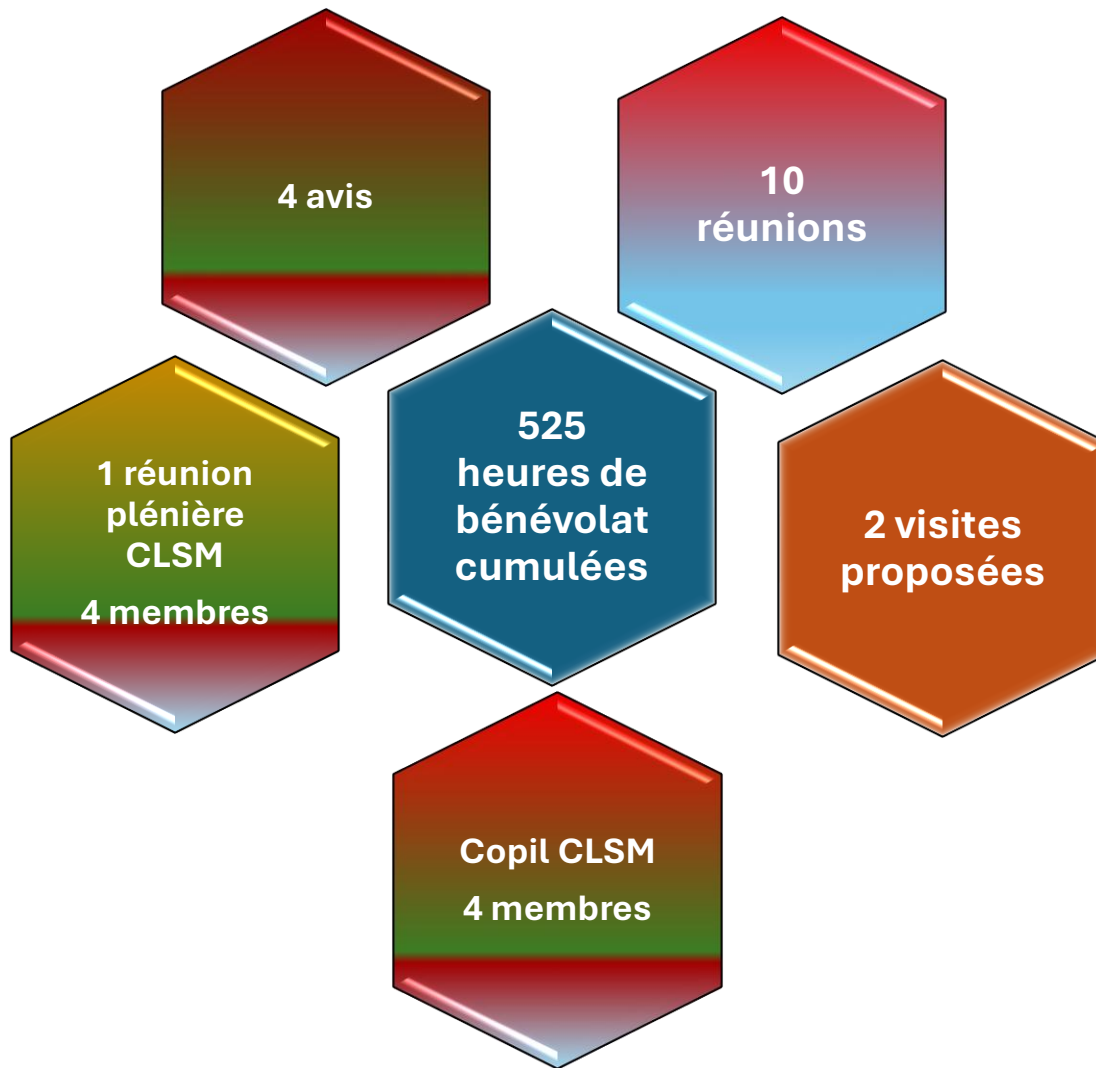
La participation des membres aux réunions du CODEV a montré une tendance fluctuante, avec une diminution notable à la mi-2025 suivie d'une légère reprise et d'une stabilisation début 2026.



Made with Napkin

Nous pouvons nous interroger sur l’absence des membres. Une enquête a été menée : aucune raison ne ressort en particulier dans les réponses reçues pour les absences aux réunions mensuelles (raisons personnelles...). Le travail a pu malgré tout se poursuivre grâce à un groupe d’une bonne dizaine de personnes (1/3 des membres), très impliquées, très dynamiques avec une participation active.

LES TRAVAUX ET LES REALISATIONS DU CODEV EN 2025 → février 2026



1^{ère} saisine du Président du 2 octobre 2024 :

Trajectoire 2030 ; Quelles actions concrètes Bièvre Isère doit mettre en œuvre pour devenir exemplaire à l'horizon 2030 en matière de durabilité autour de la réduction de son empreinte environnementale, l'optimisation de ses infrastructures et une meilleure gestion de sa ressource en eau ainsi que des ressources humaines et matérielles ?

2^{ème} saisine du Président du 2 octobre 2024 :

Tourisme : Quelles place donner au tourisme sur le territoire de Bièvre Isère ? Sur le plan de son attractivité touristique, qu'attend l'habitant de son territoire ?

3^{ème} saisine du Président décembre 2025 :

Suite à la révision du SCoT de la GREG (Grande Région Grenobloise dont Bièvre Isère fait partie), le CoDev a été amené à donner son avis sur le logement et la mobilité.

SAISINE N° 1 : TRAJECTOIRE 2030

En adoptant une démarche exemplaire d'ici 2030, Bièvre Isère pourrait devenir une référence pour les autres collectivités, démontrant que développement durable, performance et respect de l'environnement sont compatibles. Face aux attentes croissantes des citoyens et aux exigences réglementaires, des actions proactives renforceraient la confiance des habitants et attesteraient de l'engagement du territoire. Par ailleurs, la rationalisation des bâtiments publics et une gestion efficiente des ressources humaines et matérielles permettraient de réaliser des économies significatives, bénéfiques pour l'ensemble de la communauté.

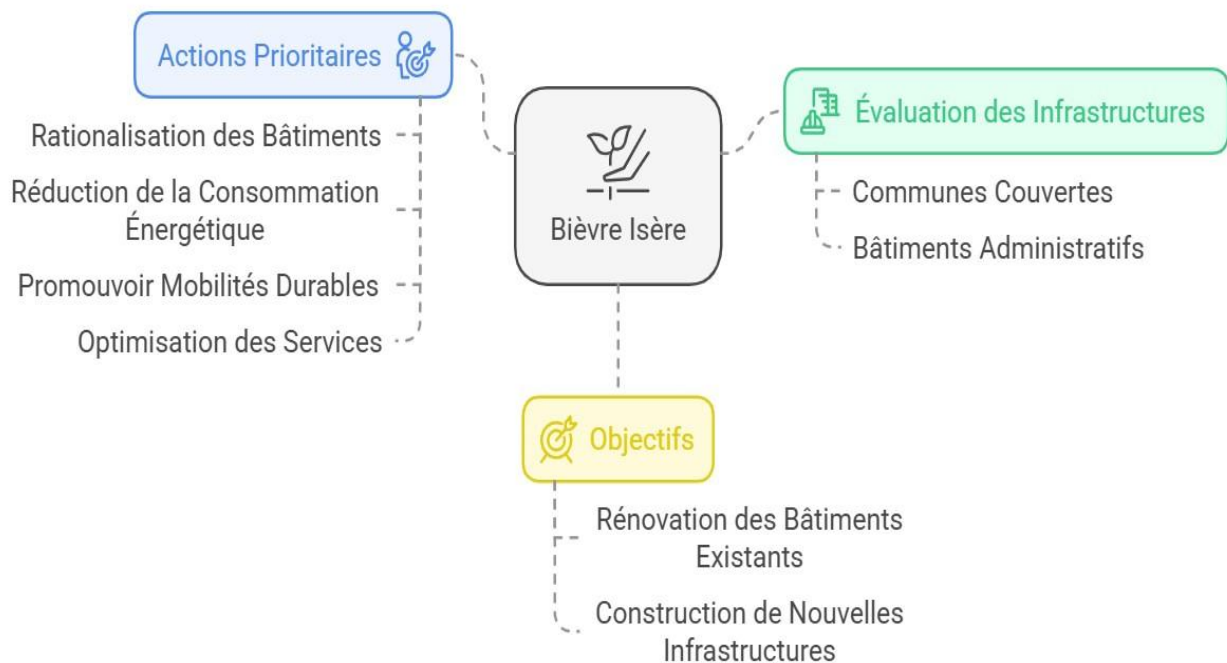
La transition vers un développement durable est devenue essentielle face aux défis environnementaux, sociaux et économiques. Les intercommunalités, comme Bièvre Isère, jouent un rôle clé dans cette transformation. Avec l'objectif de devenir un modèle de gestion des infrastructures d'ici 2030, Bièvre Isère doit répondre aux attentes croissantes en matière de durabilité.

150 heures de bénévolat cumulées

1 ^{ère} réunion : 12 novembre 2024		Réunion d'informations sur l'état des lieux des bâtiments en Bièvre Isère, les problèmes et les projets. Présence de M. Gilles GELAS vice-président en charge des travaux et Mme Valéry NORRIS directrice générale adjointe. Tous nos remerciements !
2 ^{ème} réunion : 10 décembre 2024		Echange sur les attentes de Bièvre Isère sur le sujet : les 6 bâtiments administratifs sont au cœur du sujet (rénovation des bâtiments ou construction neuve ?) Groupes ateliers pour réfléchir sur les critères à retenir et faire des propositions.
Visite 22 janvier 2025		Visite de la Mairie (construction neuve) et de la Poste (rénovation) avec M. Gilles GELAS
3 ^{ème} réunion : 28 janvier 2025		Poursuite de la réunion du 10/12/2024 en groupes ateliers : questionnements et débats sur la rénovation d'un bâtiment ou une construction neuve
4 ^{ème} réunion : 11 mars 2025		Réunion plénière pour amender et voter l'avis rédigé avant la remise officielle au Président de Bièvre Isère

Cela nécessite des actions concrètes pour réduire son empreinte environnementale, optimiser ses infrastructures et améliorer la gestion de ses ressources. Les priorités identifiées incluent la rationalisation des bâtiments administratifs, la diminution de la consommation énergétique, la promotion des mobilités durables et l'optimisation des services, visant à allier efficacité, réduction des coûts et préservation de l'environnement.

Transition Durable de Bièvre Isère

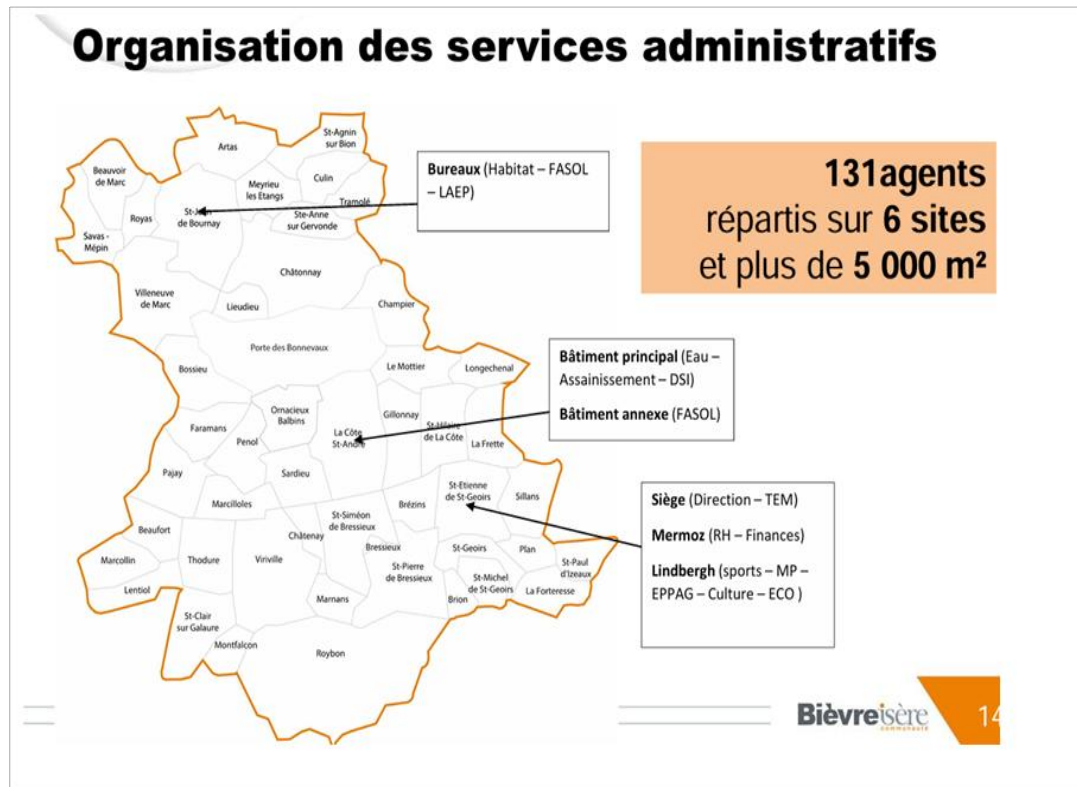


Après avoir souligné l'importance de la durabilité et de la gestion optimisée des infrastructures, il a été essentiel de définir précisément le périmètre de l'état des lieux en se concentrant sur la délimitation géographique, en identifiant les communes et territoires couverts par Bièvre Isère. Ensuite, un état des lieux des bâtiments administratifs présents sur ce territoire a été réalisé. Enfin, les objectifs de cet état des lieux ont été précisés, à savoir la rénovation des bâtiments existants ou la construction d'une nouvelle infrastructure en un point plus stratégique.

1. Identification des communes et territoires couverts par Bièvre Isère

- a) Bièvre Isère se situe dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en Isère
- b) Date de création : 1^{er} janvier 2016 après plusieurs fusions
- c) Siège : Saint Etienne de Saint Geoirs
- d) Population : 57 452 habitants
- e) Superficie : 732.00 km²
- f) 50 communes

2. A la suite de plusieurs fusions, Bièvre Isère possède 76 bâtiments qui pour certains ne sont pas utilisés. 6 bâtiments administratifs sont répartis sur le territoire (St Jean de Bournay, La Côte St André, St Etienne de St Geoirs).



ETAT des lieux des bâtiments de Bièvre Isère :

76 bâtiments énergivores avec des problèmes d'entretien et des frais conséquents (entretien + impôts fonciers !).

Ils sont répartis sur l'ensemble de la communauté de communes (crèches, gymnases, piscines, médiathèques...)

Une dizaine de bâtiments ne sont pas exploités : que faire ? les vendre ? les louer ? coûts ?

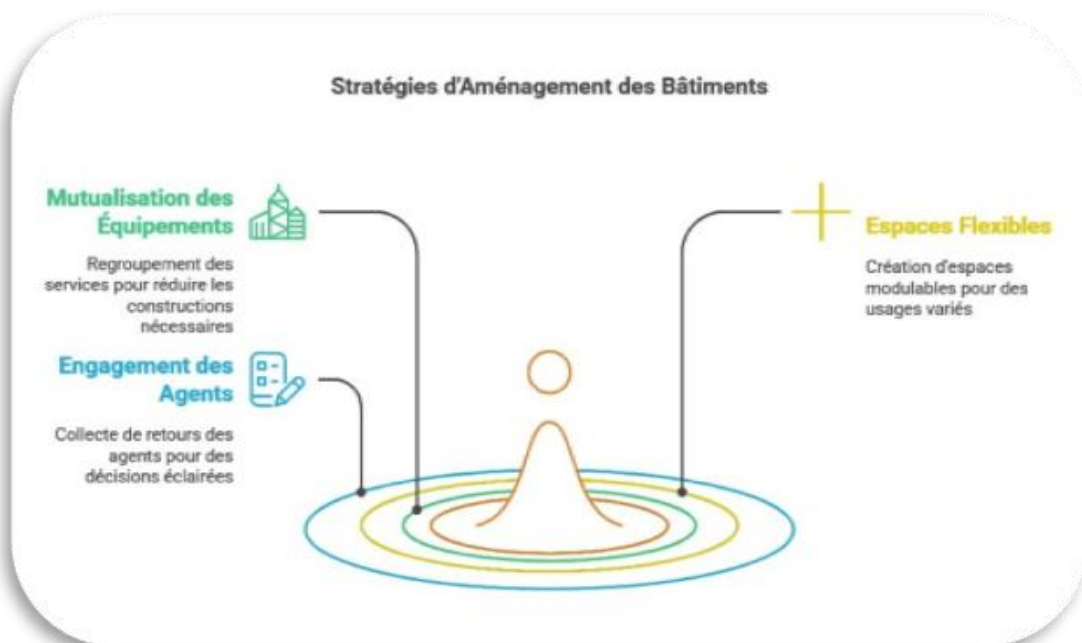
Les 6 bâtiments administratifs (coût d'entretien en 2023 = 369 135 €) sont sous-exploités (à 70%), notamment dus à la demande de télétravail des agents...

Certains bâtiments sont sur des domaines réservés aux entreprises (comme les bâtiments administratifs Mermoz, Lindbergh, siège de la Communauté de Communes à St Etienne de St Geoirs et bureau à St Jean de Bournay).

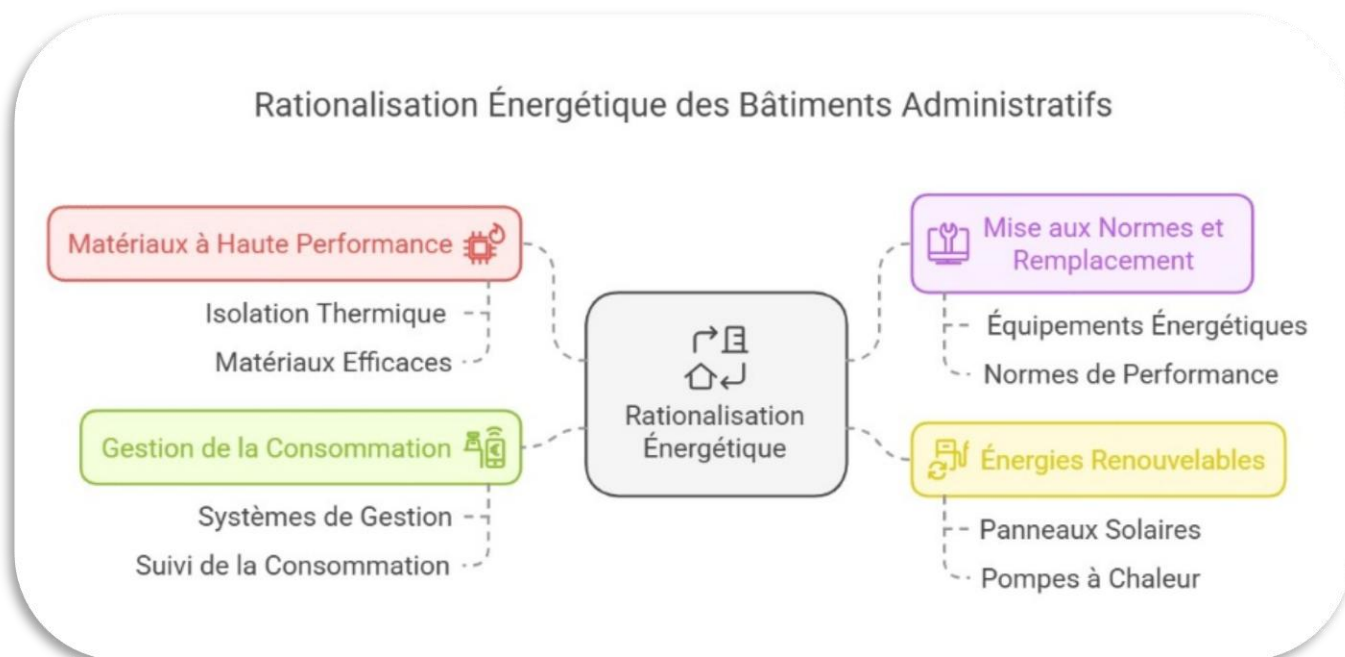
- Un audit énergétique est en cours de mises à jour avec TE38 pour prioriser les bâtiments à rénover
- Un plan pluriannuel d'investissement des bâtiments intercommunaux est en cours d'élaboration
- On note : 4829 kms de déplacements des agents pour l'entretien + 100 heures d'intervention pour les 6 bâtiments administratifs : déplacements des agents inter-sites, navette courrier, logistique de mise en place de la salle du conseil, maintenance, contrôles, + la multiplication des copieurs (13), des machines à café, de l'électroménager, des réfectoires...

1. Après avoir réalisé un état des lieux des bâtiments administratifs de Bièvre Isère, il est crucial de se concentrer sur les axes prioritaires pour devenir exemplaire.

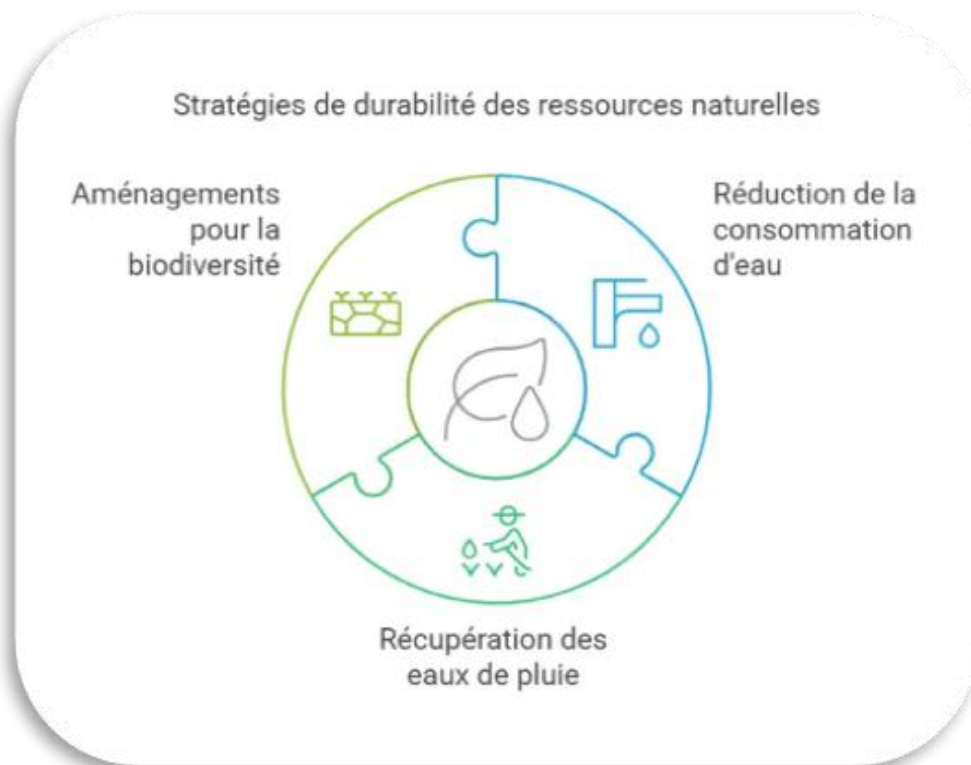
✚ L'optimisation de l'usage et la mutualisation des espaces passent par :



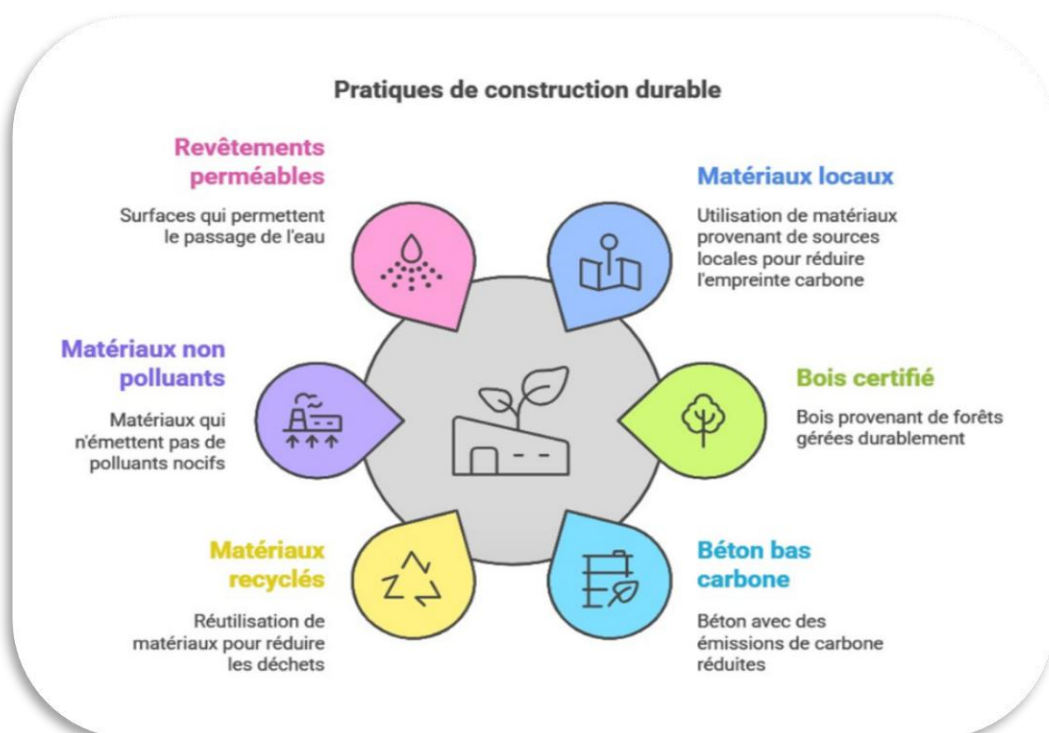
✚ La performance énergétique et la réduction des émissions de CO₂ sont essentielles :



La gestion de l'eau et la préservation des ressources naturelles sont essentielles



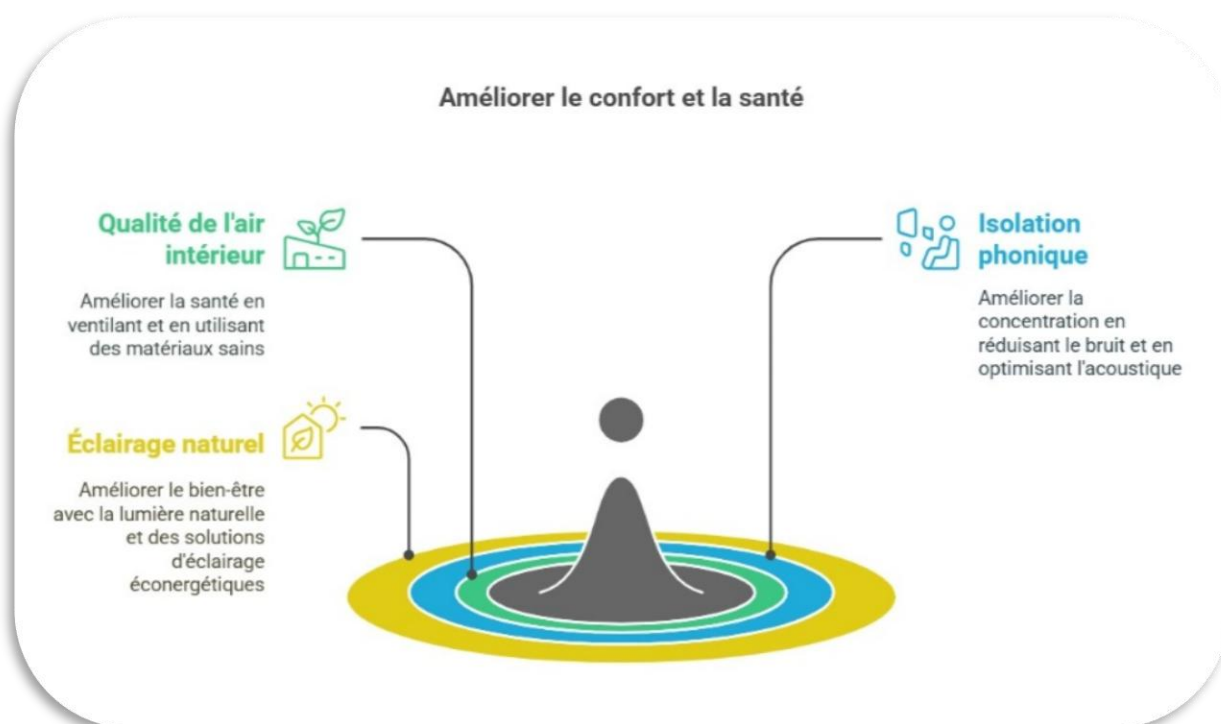
Le choix de matériaux durables et écoresponsables pour une rénovation ou une construction est primordial



✚ Une réflexion sur l'accessibilité et la mobilité durable est inévitable



✚ Le confort et la santé des usagers (agents et public) est extrêmement important

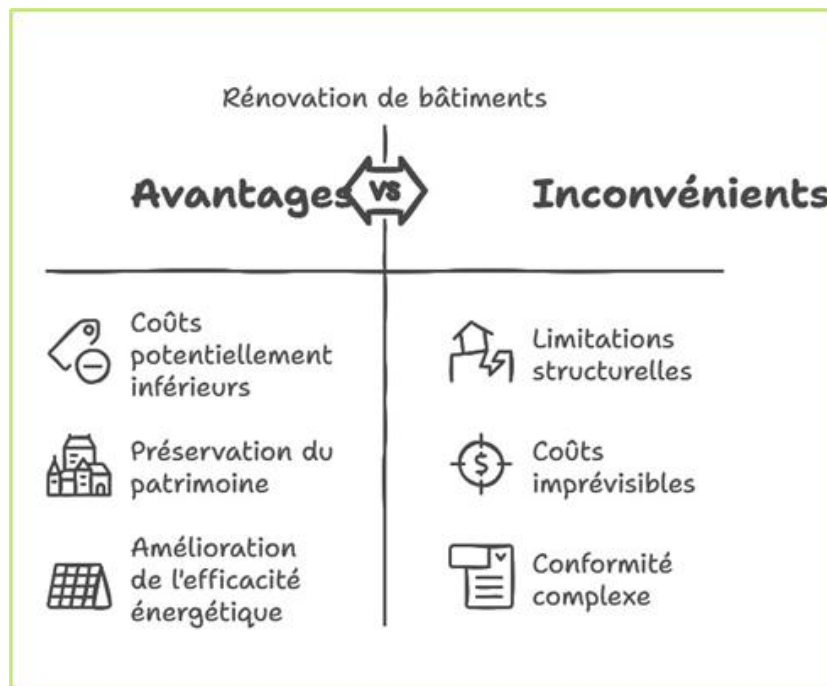


La décision de rénover un bâtiment existant ou de construire un nouvel édifice est cruciale pour toute communauté de communes souhaitant se montrer exemplaire d'ici 2030.

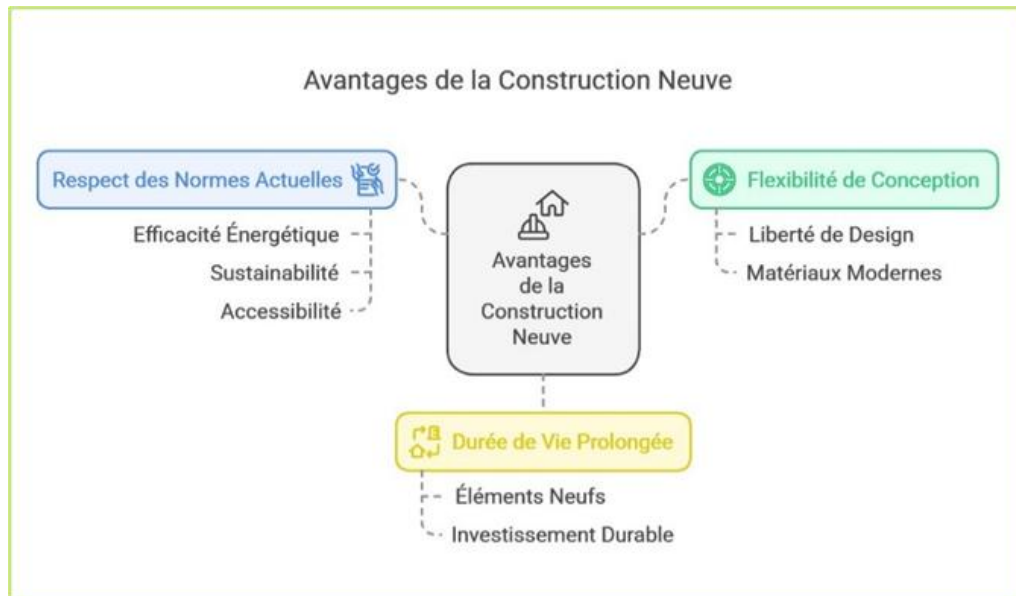
I. Avantages de la rénovation



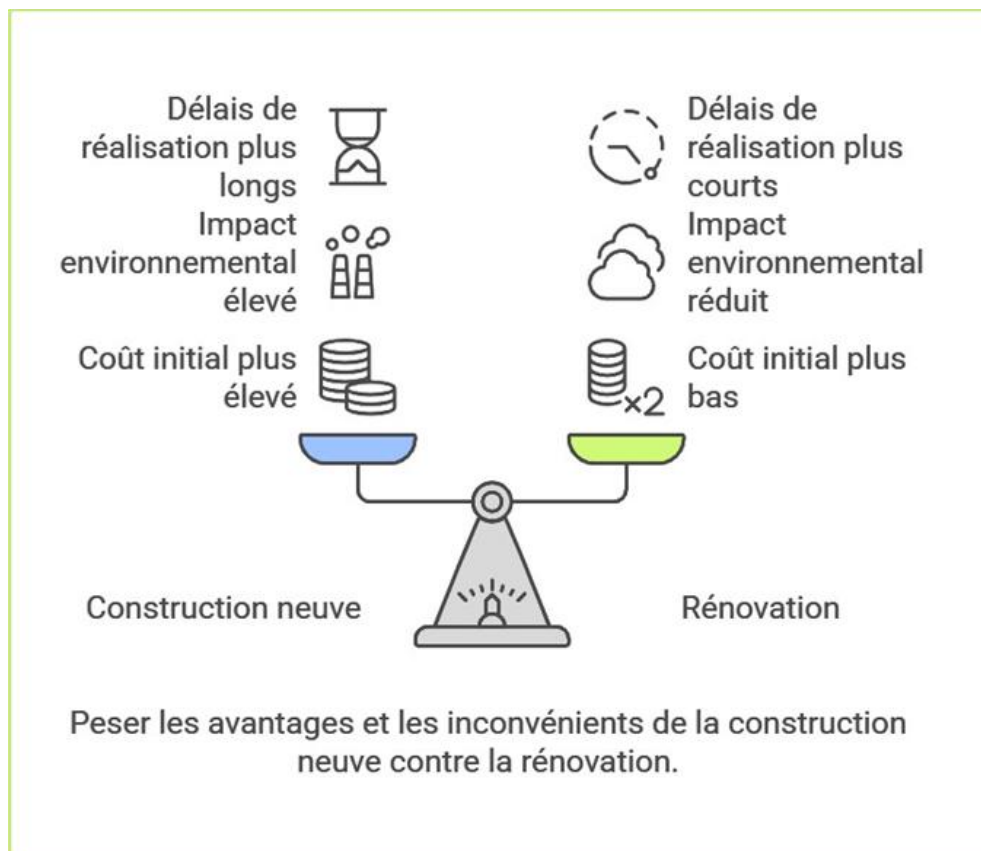
I. Désavantages de la rénovation



I. Avantages de la construction neuve



I. Désavantages de la construction neuve



Face à ces avantages et désavantages, il est essentiel de considérer tous les avis, y compris ceux des habitants pour éclairer la décision finale. C'est dans ce contexte que le Conseil de développement intervient, apportant une analyse détaillée et des recommandations basées sur les divers aspects du projet

AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SUR LE PROJET :

Le Conseil de développement a analysé les options de rénovation et de construction neuve, en mettant en avant **les avantages de la rénovation des bâtiments administratifs existants**. Les principales recommandations soulignent plusieurs bénéfices :

Coût initial réduit : La rénovation nécessite généralement moins de financement initial que la construction neuve, entraînant des économies pour la collectivité.

Impact environnemental positif : Réutiliser des structures existantes diminue les déchets de construction et l'utilisation de nouveaux matériaux, ce qui réduit l'empreinte écologique.

Préservation du patrimoine : La rénovation de bâtiments historiques permet de conserver le patrimoine architectural et culturel de la communauté.

Délai de réalisation plus court : Les projets de rénovation sont souvent plus rapides à achever, permettant une mise en service des espaces rénovés dans un délai plus court.

Ces éléments montrent que la rénovation peut être une option judicieuse pour le développement de la collectivité.

Les défis de la rénovation des bâtiments anciens incluent plusieurs aspects clés :

Limites des structures existantes : Les contraintes techniques et structurelles des bâtiments anciens compliquent leur mise aux normes modernes, ce qui peut engendrer des coûts supplémentaires.

Disponibilité d'espaces : La rénovation peut restreindre l'optimisation des espaces de travail par rapport à une construction entièrement nouvelle, qui permet une conception sur mesure.

Maintenance continue : Même après rénovation, les bâtiments anciens risquent de nécessiter des interventions de maintenance plus fréquentes et coûteuses sur le long terme.

Ces défis doivent être pris en compte lors de la décision de rénover plutôt que de construire neuf.

Recommandations du Conseil :

Le Conseil de développement recommande de réaliser une étude de faisabilité approfondie afin d'évaluer l'état des bâtiments existants et la pertinence de leur rénovation.

Les principales orientations sont :

Évaluer les coûts : comparer les dépenses à long terme entre rénovation et construction neuve, en tenant compte des économies de matériaux et d'énergie.

Favoriser la durabilité : intégrer l'efficacité énergétique, les matériaux écologiques et une gestion responsable des déchets.

Optimiser les espaces : adapter les aménagements aux besoins actuels et futurs, en misant sur la flexibilité et la fonctionnalité.

Associer les citoyens : impliquer la population et les employés dans les décisions pour garantir la pertinence des projets.

Planifier à long terme : prévoir un plan d'entretien et de maintenance durable des bâtiments rénovés.

Le Conseil souligne que la rénovation des bâtiments administratifs peut offrir des avantages économiques, environnementaux et patrimoniaux, à condition d'être soigneusement planifiée et conçue de manière durable et participative, afin d'assurer un développement équilibré et responsable.

Construction d'un bâtiment neuf de 3 étages sur un lieu centralisé :

Le Conseil de développement appuie la construction d'un bâtiment administratif de trois étages dans un emplacement plus central, tout en soulignant la nécessité de limiter l'impact environnemental du projet.

Les principaux arguments en faveur du projet sont :

Accessibilité améliorée : un lieu central faciliterait l'accès pour les citoyens et les employés, tout en encourageant les transports durables.

Dynamisation économique : la construction dans une zone centrale stimulerait l'activité commerciale et les services locaux.

Visibilité renforcée : un bâtiment central valoriserait l'image de l'administration et favoriserait le lien avec la population.

Efficacité et modernité : des espaces mieux adaptés et plus fonctionnels permettraient d'optimiser le travail et la productivité.

Mutualisation : certains équipements (espaces verts, parkings, salles) pourraient être partagés avec d'autres structures publiques.

Le Conseil reconnaît les atouts d'un bâtiment neuf en matière de durabilité, sécurité et conformité, mais reste attentif aux coûts élevés et à l'empreinte environnementale. Il recommande donc d'adopter des pratiques durables (matériaux écologiques, gestion des déchets, énergies renouvelables) et d'intégrer des espaces verts pour assurer un cadre agréable et respectueux de l'environnement.

CONCLUSION :

Le Conseil de développement considère ce projet comme une opportunité de moderniser l'administration et de renforcer l'attractivité du territoire, à condition de respecter strictement les exigences environnementales.

Il souligne que le choix entre rénovation et construction neuve dépend de nombreux paramètres — budget, objectifs écologiques, besoins fonctionnels et valeur patrimoniale —, chaque option présentant avantages et inconvénients.

Faute de données suffisantes (coûts comparés, ventes de locaux, contraintes budgétaires, besoins réels en surface, etc.), la majorité des membres estime ne pas pouvoir trancher clairement. Le Conseil recommande donc aux élus de mener une analyse approfondie avant toute décision, en tenant compte des objectifs stratégiques à long terme, notamment l'exemplarité environnementale d'ici 2030.

SAISINE N° 2 : LE TOURISME EN BIEVRE ISERE

Le territoire de Bièvre Isère grâce à ses différents atouts peut se positionner comme une destination touristique de choix. Le tourisme pourrait y occuper une place croissante et essentielle, contribuant ainsi au dynamisme économique local. Alors quelle place donner au tourisme en Bièvre Isère ? Et puis qu'attendent les habitants de Bièvre Isère du tourisme ? une valorisation de leur territoire ? plus d'opportunités et de retombés économiques ? Plus de lien social au sein de la communauté, des rencontres et des échanges interculturels ou plus de tranquillité et d'authenticité ?

125 heures de bénévolat cumulées

1^{ère} réunion : 11 juin 2025

Réunion d'informations sur l'état actuel du tourisme en Bièvre Isère
Présence de M. Joel GULLON Président de Bièvre Isère et Mme Françoise SEMPET-BUFFET vice- présidente en charge du tourisme.
Tous nos remerciements.

2^{ème} réunion : 2 juillet 2025

Début des échanges sur quelle place donner au tourisme en Bièvre Isère. Groupes ateliers pour réfléchir sur les critères à retenir et commencer à faire des propositions.

3^{ème} réunion : 24
septembre 2025

Echange sur le profil des visiteurs et leurs attentes. Pourquoi venir ici et pas ailleurs ? Une identité touristique combinée à affirmer.

Visite le 9 octobre 2025

Visite de l'office du tourisme (nouvelle implantation), entretien avec le directeur M. Guillaume ROI.

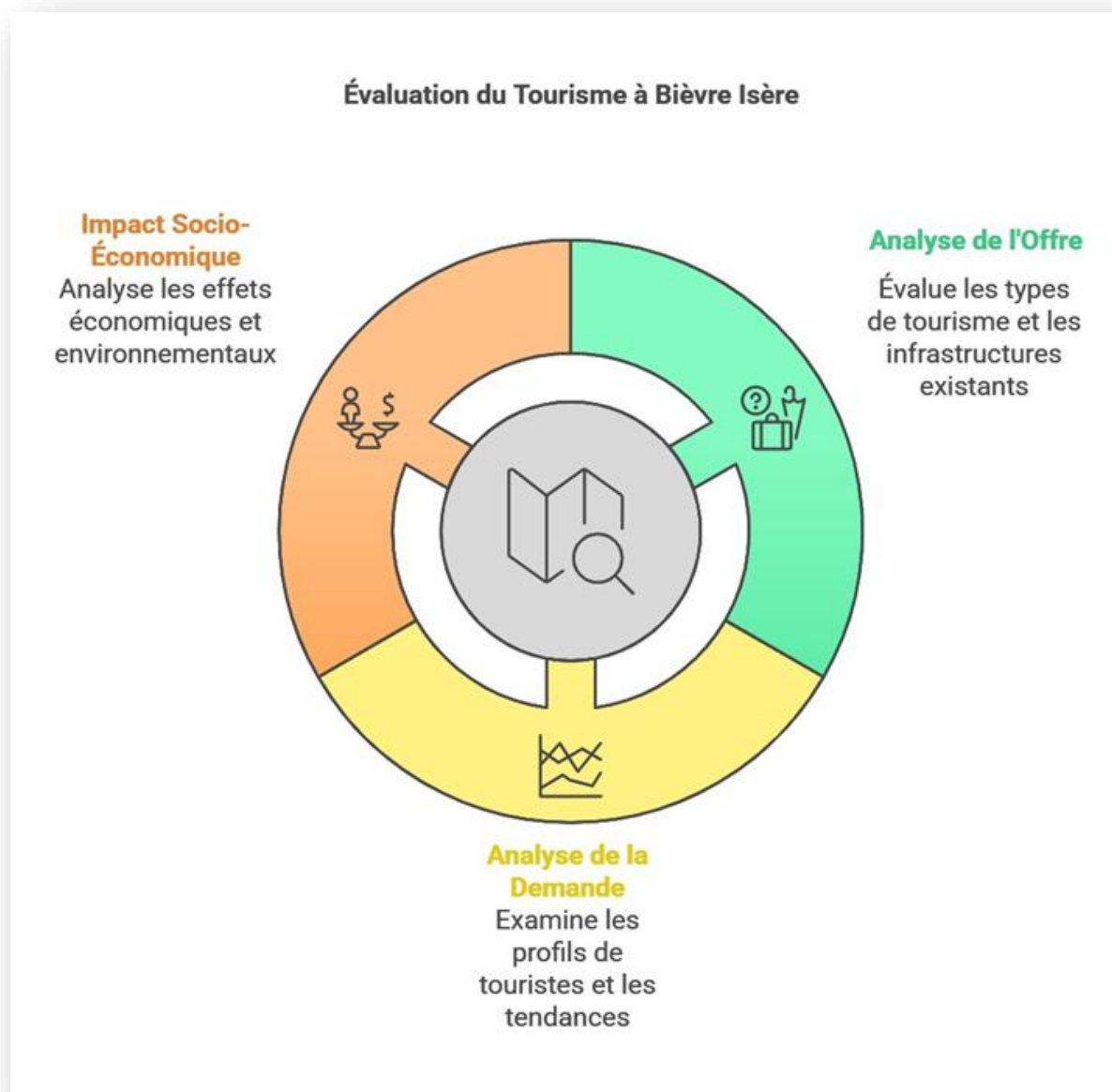
4^{ème} réunion : 21 octobre
2025

Poursuite de la réunion du 24 / 09 / 2024 : questionnements et débats sur les enjeux et défis du tourisme en Bièvre Isère + attentes des habitants du tourisme sur leur territoire ?

5^{ème} réunion : 25 novembre
2025

Réunion plénière pour amender et voter l'avis rédigé avant la remise officielle au Président de Bièvre Isère

I- Etats des lieux de l'offre touristique actuelle :



a) Analyse de l'offre

Types de tourisme

Caractéristique	Nature & Plein air	Culturel & Patrimoine	Agro & Gastronomie	Sports & Bien-être
Activités	Cours d'orientation, randonnée, sports nautiques	Visite de châteaux, églises, musées	Visite de producteurs, marchés, produits locaux	Ateliers, piscine, installations sportives
Exemples	Sentiers de randonnée, lac de Roybon, golf	Festival Berlioz, liqueurs Cherry Rocher	Fromages locaux, vins, chocolats	Centre aquatique Aqualib', club de football

Made with  Napkin

Les infrastructures existantes

Infrastructures	Détails
Hébergement	Environ 115 structures (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels)
Restauration	Environ 108 restaurants
Loisirs & équipements	Centre aquatique Aqualib', base de loisirs, 6 étangs, golf, club équestre, parcours orientation, 12 sites multisports
Patrimoine culturel	Châteaux, musées, églises, médiathèques, ludothèques, école de musique
Événementiel annuel	Festival Berlioz, les Mandrinades (tous les 5 ans), marchés de Noël, etc.
Agrotourisme et circuits courts	Guide des producteurs, marchés hebdo, circuits pédagogiques
Accessibilité	Activités PMR (attelage), maintien du wifi
Numérique touristique	Ateliers e-réputation, aide au wifi et sites internet

b) Analyse de la demande

Les profils de touristes varient de l'immersion dans la nature à l'exploration culturelle.



Made with Napkin

Les tendances actuelles demandées

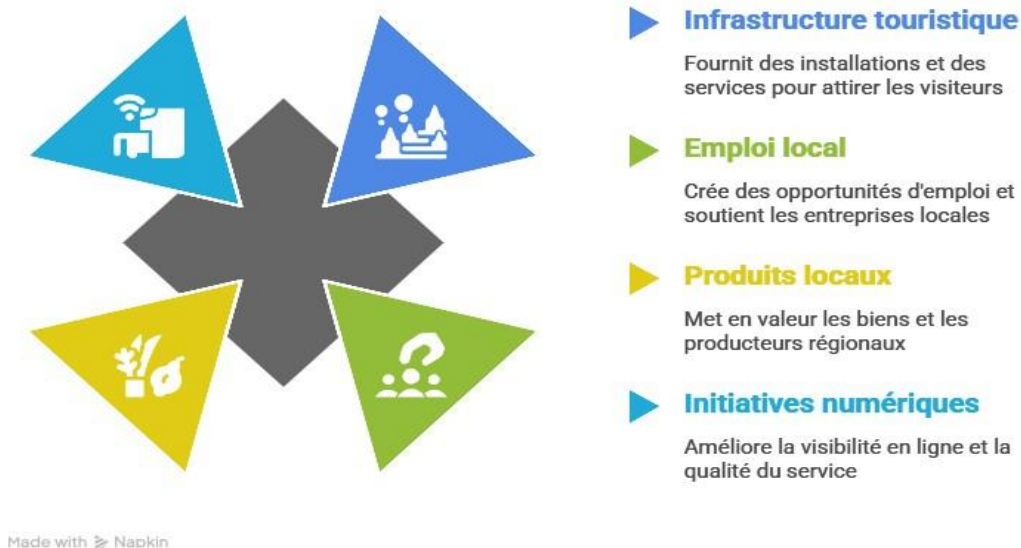
- 1- Séjours immersifs et slow-travel avec des recherches d'expériences locales (cours de cuisine, artisanat, participation à la vie du terroir).
- 2- Tourisme sur mesure en petits groupes. La demande est croissante pour des séjours personnalisés et en petits groupes.
- 3- Tourisme durable et responsable avec une montée en puissance des voyageurs soucieux de l'environnement et des retombées sociales.
- 4- Expériences culinaires et circuits courts : la gastronomie occupe une place centrale. Les dégustations, les rencontres avec des producteurs locaux, les achats de terroir sont essentiels.
- 5- Sensibilité aux réseaux sociaux : certains touristes sont influencés par Instagram / Tik Tok et réservent après avoir vu les sites en ligne (à ne pas négliger).

Cette analyse souligne l'importance d'adapter l'offre aux attentes authentiques et écoresponsables des visiteurs pour maximiser les avantages tout en gérant les risques environnementaux et sociétaux.

c) Les impacts sociaux-économiques

Structures et retombées économiques :

Facteurs contribuant à la prospérité économique locale



II – Enjeux et défis du tourisme

Enjeux stratégiques complémentaires

Stratégie de Développement de Bièvre Isère



Impacts environnementaux : enjeux et perspectives

Engagements institutionnels pour un tourisme durable :

Bièvre Isère s'inscrit dans une transition écologique à travers plusieurs démarches (PCAET, TEPOS, rapport de développement durable). Ces actions visent la gestion raisonnée des ressources, l'autonomie énergétique et la lutte contre le changement climatique, en intégrant une approche de tourisme responsable fondée sur des modes de consommation et de production durables.

Cadre et outils nationaux / régionaux :

Au niveau national, le tourisme représente environ 11 % des émissions de gaz à effet de serre, une forte consommation d'eau (jusqu'à +211 % sur certains territoires) et une hausse notable des déchets (+27 %). Malgré ses bénéfices économiques et sociaux, il exerce une pression importante sur l'environnement : dégradation des ressources naturelles, atteintes à la biodiversité, surfréquentation, pollution et empreinte carbone élevée liée aux transports.

Enjeu principal de Bièvre Isère sera de concilier l'attractivité touristique et la durabilité environnementale.

Réflexions contextuelles pour Bièvre Isère :

Bièvre Isère ne dispose pas encore de données précises sur les impacts environnementaux du tourisme, mais ses politiques de transition écologique (valorisation des producteurs locaux, limitation des constructions, Plan Climat) traduisent une volonté de sobriété et de cohérence. Pour renforcer cette démarche vers un tourisme durable, il serait utile d'y adjoindre des outils de mesure et de suivi de l'empreinte écologique.

Impacts environnementaux du tourisme



Made with Napkin

Synthèse comparative

Dimension	Points forts	Enjeux / limites
Économie	Emplois, services, circuits courts, dynamisme territorial	Architecturer les retombées pour qu'elles profitent bien à l'ensemble des acteurs locaux
Environnement	Engagements PCAET, TEPOS, développement durable	Manque d'indicateurs précis ; besoin d'outils de suivi et de sensibilisation

RECOMMANDATIONS POSSIBLES :

Pour renforcer la durabilité du tourisme à Bièvre Isère, il est recommandé de mesurer ses impacts environnementaux, de sensibiliser les acteurs et visiteurs aux pratiques responsables, de structurer l'offre autour d'outils ou labels écotouristiques, et de valoriser ces actions dans la communication du territoire.

Stratégies de Tourisme Durable

Communication

Rendre visibles les actions durables dans les communications touristiques.



Mesure des Impacts

Évaluation des effets environnementaux du tourisme.



Outils et Labels

Mise en place de certifications et d'outils pour structurer l'offre durable.



Sensibilisation

Éducation des acteurs et des visiteurs sur le tourisme responsable.



Tourisme Durable

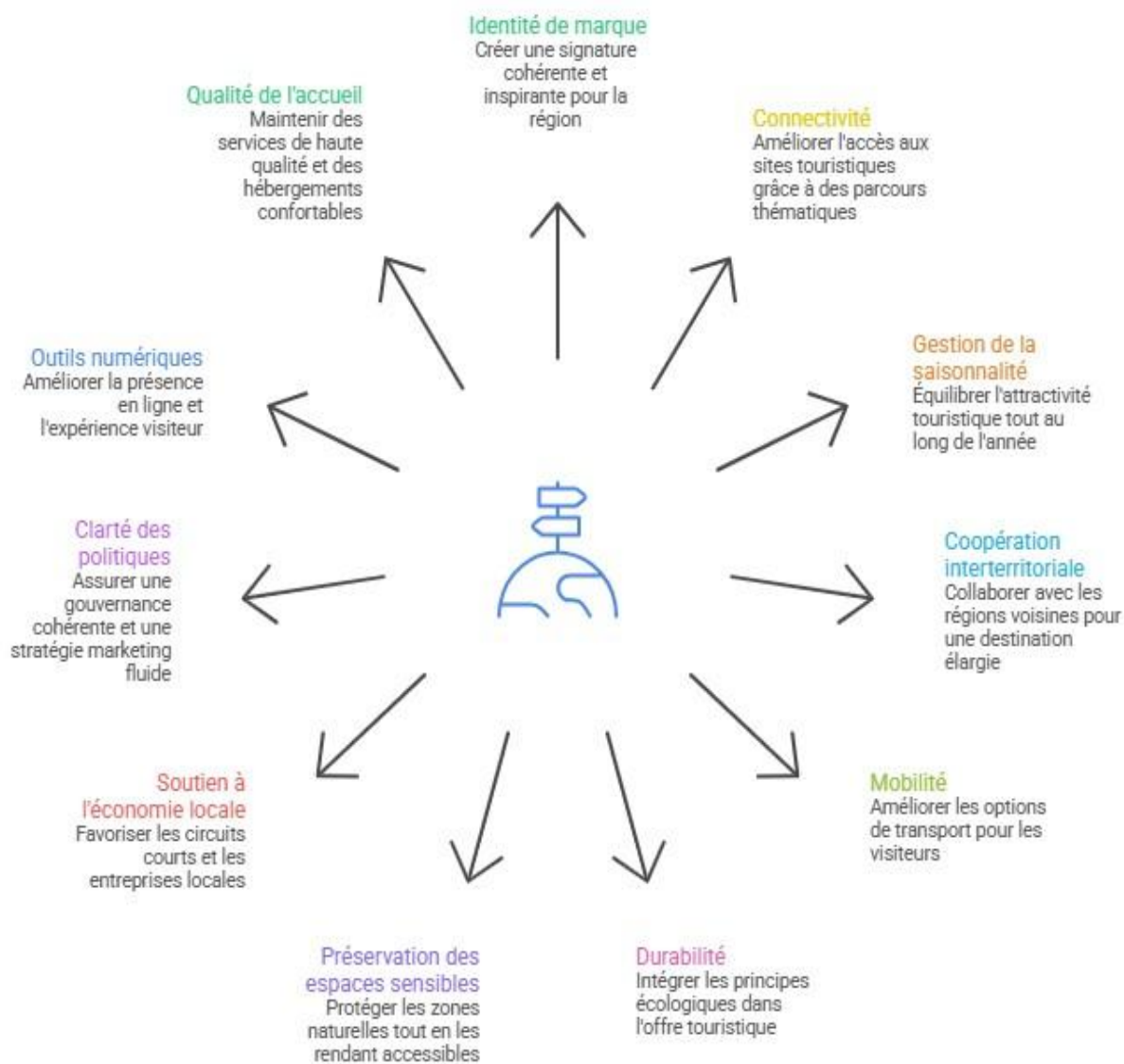
Made with Napkin

En conclusion :

L'offre touristique de Bièvre Isère est solide et dynamique sur le plan économique, mais le volet environnemental, bien que soutenu par des stratégies existantes, pourrait être davantage développé pour renforcer la cohérence et la visibilité d'un tourisme véritablement durable.

III - Propositions d'actions pour le développement du tourisme en Bièvre-Isère

Stratégies de développement touristique en Bièvre Isère



B– QU’ATTENDENT LES HABITANTS DU TOURISME EN BIEVRE ISERE ?

D’après les documents publics (rapports, projets, activités communautaires), les interrogations aux habitants, associations et commerçants et les membres du Conseil de Développement, les principaux souhaits ou besoins sont :

1- Valoriser le patrimoine local :

Les habitants souhaitent que le patrimoine – historique, culturel, naturel – soit mis en valeur : châteaux, édifices religieux, forêts, étangs...

2- Soutien à l’économie locale :

Il y a une attente forte que le tourisme profite aux commerces, artisans, agriculteurs, hébergeurs locaux. C’est un axe de développement : mettre encore plus en avant les producteurs, encourager les circuits courts, dynamiser les marchés...

3- Offres de loisirs et culture diversifiée :

Les habitants souhaitent une offre de culture, de sport, de nature qui soit accessible, variée, et de qualité, toute l’année, pas seulement en période estivale.

4- Tourisme durable et respectueux de l’environnement :

Préserver les espaces naturels, limiter les nuisances, développer des pratiques responsables. Il y a une forte préoccupation environnementale dans les documents concernant les orientations de développement territorial.

5- Mobilité, accessibilité et infrastructures :

Faciliter l’accès aux sites touristiques (transport, signalétique, cheminements), toujours améliorer les infrastructures (hébergements, restauration, équipements de randonnées, pistes cyclables, box/garages à vélos...)

6- Implication citoyenne / co-construction :

Que les habitants (associations...) aient leur mot à dire dans les projets touristiques, qu’ils participent aux choix, aux aménagements, aux orientations du tourisme.

7- Attractivité du territoire mais préservation du cadre de vie :

Les habitants veulent que le tourisme contribue à rendre le territoire plus vivant, plus attractif pour rester ou revenir, tout en préservant la qualité du paysage, la tranquillité, l’identité locale.

En somme, les habitants attendent un tourisme qui ne soit pas une parenthèse étrangère à leur quotidien, mais un prolongement harmonieux de leur territoire, de leurs valeurs et de leur mode de vie.

3^{ème} saisine : Le SCOT à l'horizon 2050 avec 2 questions :

- **Comment satisfaire les besoins de logement tout en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux ?**
- **Comment répondre aux besoins de déplacement dans la GREG d'ici 2050 ?**

**75 heures de
bénévolat cumulées**

1^{ère} réunion : 27
janvier 2026

Présentation du SCOT par M. Olivier AEXANDRE et Mme Cécile BENECH, équipe en charge du SCOT de la GREG : un grand merci à eux ! Débat sur : comment satisfaire les besoins de logement tout en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux d'ici 2050 ?

2^{ème} réunion : 24
février 2026

Débat sur : comment répondre aux besoins de déplacement dans la GREG d'ici 2050 ?

I- Comment satisfaire les besoins de logement tout en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux d'ici 2050 ?

Les membres présents du Conseil de développement de Bièvre Isère ont abordé la question des besoins en logement tout en respectant les exigences environnementales, économiques et sociales dans le cadre de la révision du SCOT de la Grande Région Grenobloise à l'horizon 2050. Ce contexte est marqué par une crise du logement, une transition écologique, une légère baisse de la croissance démographique, et des enjeux liés au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et au changement climatique.

Un diagnostic partagé révèle une forte pression démographique dans l'aire grenobloise centrale, une tension sur le marché immobilier, ainsi qu'une évolution des structures familiales. Les contraintes incluent la rareté du foncier constructible, les risques naturels et la nécessité d'une rénovation énergétique. Parallèlement, des transformations sociétales, telles que le télétravail et le vieillissement de la population, nécessitent une adaptation des logements.

Trois axes de réflexion sont proposés :

1. **Construire autrement** : Favoriser une densification qualitative, développer des habitats légers et améliorer la qualité architecturale tout en intégrant des espaces verts.
2. **Mobiliser et rénover l'existant** : Prioriser la réhabilitation des logements vacants et adapter les logements aux besoins des seniors, en soutenant les propriétaires dans leurs démarches de rénovation.
3. **Rééquilibrer l'habitat** : Organiser une répartition équilibrée des logements entre les territoires, améliorer les infrastructures de transport et valoriser les communes moins tendues.

Le Conseil souligne l'importance d'une planification fine et d'une coopération intercommunale, insistant sur le fait que la politique du logement doit être liée à d'autres enjeux comme la mobilité durable et la cohésion sociale. La conclusion appelle à une transformation profonde de l'aménagement territorial, en intégrant les besoins sociaux et environnementaux pour un avenir durable.

II- Comment répondre aux besoins de déplacements dans la GREG d'ici 2050 ?

La Grande Région Grenobloise (GREG) est en pleine transformation de ses besoins en mobilité, influencée par la transition écologique, le développement économique, l'évolution démographique et les pratiques sociales. D'ici 2050, il est crucial de rendre les déplacements plus durables, accessibles et efficaces, tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Le diagnostic révèle des pratiques de déplacement variées : dans les zones urbaines, le transport collectif est privilégié, tandis que la voiture reste essentielle dans les zones périurbaines et rurales. Les déplacements domicile-travail et l'impact croissant du télétravail modifient également les besoins en mobilité. Les contraintes géographiques, la saturation des routes et l'insuffisance des transports collectifs hors métropole soulignent la nécessité d'une transformation.

Trois axes principaux sont proposés pour répondre à ces enjeux :

1. **Renforcer les mobilités collectives** avec des liaisons rapides et fréquentes, un développement du RER grenoblois et une intermodalité accrue.
2. **Promouvoir les mobilités actives** comme le vélo et la marche, en développant des infrastructures sécurisées et en facilitant l'accès au vélo au quotidien.
3. **Rendre l'utilisation de la voiture plus responsable** via le covoiturage, la voiture partagée et la transition vers des véhicules moins polluants.

La mobilité touristique doit également être repensée pour préserver les sites naturels tout en améliorant l'expérience des visiteurs. Une coopération interterritoriale est essentielle pour harmoniser les politiques de mobilité et construire un réseau cohérent.

En conclusion, la GREG vise à devenir un territoire moins dépendant de la voiture, mieux connecté par des transports collectifs, plus agréable grâce aux mobilités actives et plus résilient face aux défis climatiques, tout en restant accessible à tous les citoyens.

LES PERSPECTIVES POUR 2026 – 2027

Renouvellement du Conseil de développement

La suite de l'année s'inscrit dans une période de transition institutionnelle importante. En effet, le renouvellement des conseils municipaux entraîne également l'installation d'un nouveau conseil communautaire.

Dans ce contexte, le **Conseil de développement** sera lui aussi amené à se renouveler, conformément à son règlement et à son principe de représentation de la société civile et de dialogue avec les élus du territoire.

Cette perspective rend naturellement plus délicate la projection sur des actions ou des orientations à long terme pour les années 2026 et 2027. Le futur conseil communautaire pourra en effet souhaiter redéfinir ses priorités, ses modalités de travail avec le Conseil de développement, voire l'organisation même de cette instance participative.

Il s'agira cependant de poursuivre sa collaboration avec les élus communautaires, tout en améliorant le fonctionnement des groupes de travail et la production des avis sur les saisies et les auto-saisines. Communiquer, promouvoir et valoriser le CODEV sera sans nul doute une priorité pour le Conseil Communautaire et les futurs membres du Conseil de Développement.

La période qui s'ouvre doit donc être envisagée comme un **temps de transition et de préparation**, permettant à la fois de valoriser les travaux menés ces dernières années et de préparer les conditions d'une nouvelle dynamique de participation citoyenne pour le prochain mandat.

CONCLUSION :

Cette période a marqué une étape importante pour le 1^{er} Conseil de développement de Bièvre Isère. Autour de diverses thématiques, il a engagé un cycle de réflexion collective associant citoyens et acteurs du territoire dans un esprit d'écoute, de curiosité et de contribution.

Ces travaux, menés avec des effectifs resserrés et engagés, ont montré qu'un groupe motivé et diversifié pouvait faire émerger des analyses approfondies et des propositions concrètes. Ils témoignent surtout d'une volonté commune de comprendre les transformations à l'œuvre et de formuler des pistes utiles à l'action publique locale.

Au-delà des résultats produits, cette phase 2023 – 2026 a permis de consolider :

- Une méthode de dialogue et d'animation bien identifiée ;
- Une culture de coopération entre citoyens, services et même partenaires extérieurs ;
- Une dynamique de travail qui a fait ses preuves et pourra être reconduite tout en l'améliorant sur de nouveaux sujets ;

Les contributions présentées expriment une parole citoyenne éclairée, ancrée dans les réalités du territoire. Elles rappellent qu'associer les usagers à la réflexion publique, même à petite échelle, permet d'ouvrir des perspectives nouvelles, de tester des idées et de nourrir le débat démocratique local.

Nous souhaitons que le CODEV poursuive ce travail collectif dans le même esprit : expérimenter, relier, proposer, pour continuer à enrichir la réflexion stratégique et contribuer à la construction d'un territoire plus durable solidaire et ouvert.